



## Vente forcee d'un bien en indivision

Par **PATY**, le **16/01/2008** à **15:21**

Vivant en union libre, mon ex-compagnon et moi avons fait l'acquisition d'un terrain sur le quel nous avons fait construire une maison en 2004. rna ce jour, mon ex compagnon est incarcéré pour viloences volontaires sur ma personne et d'autres faits sur ma fille. rnL'achat du bien avait été fait en indivision (50/50). Puis je procéder à la vente forcée de ce bien et comment dois je m'y prendre. rnMerci de vos conseils